

# OMPI



WIPO/GRTKF/IC/13/4(a)

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 août 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Treizième session  
Genève, 13 – 17 octobre 2008

LA PROTECTION DES EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES

SYNTHESE

*Document établi par le Secrétariat*

### I. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) examine la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore selon trois processus interdépendants et complémentaires :

- i) examen d’une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore;
- ii) examen du projet d’une série d’“objectifs et de principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore” (“objectifs et principes”);
- iii) un projet d’analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles.

2. À sa douzième session, dans son examen du point de son ordre du jour consacré aux expressions culturelles traditionnelles, le comité a pris note des documents suivants :

- WIPO/GRTKF/IC/12/4(a), une synthèse des travaux du comité sur la protection des expressions culturelles traditionnelles;
- WIPO/GRTKF/IC/12/4(b), une extraction factuelle des observations sur la liste de questions relatives aux expressions culturelles traditionnelles;
- WIPO/GRTKF/IC/12/4(c), texte des projets d'objectifs et de principes; et
- WIPO/GRTKF/IC/12/6, un résumé des options pratiques concernant la dimension internationale des travaux du comité

3. Le comité a également demandé qu'il soit procédé à un projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles et a mis en place un mécanisme intersession d'examen et de formulation d'observations. Le projet d'analyse établi conformément à la décision du comité diffusé dans le document WIPO/GRTKF/IC/13/4(b) qui résume également le processus intersession

## II. RAPPEL

4. Le comité a examiné de manière approfondie les options juridiques et de politique générale dans le domaine de la protection des expressions culturelles traditionnelles. Ses travaux reposaient sur des données d'expérience détaillées sur la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore, aux niveaux international, régional ou national, qui remontent à plusieurs décennies. Le bilan a été établi sur la base d'analyses minutieuses de mécanismes juridiques nationaux et régionaux, d'exposés d'experts sur diverses expériences nationales, d'éléments communs de la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore, d'études de cas, d'enquêtes en cours sur le cadre international juridique et de politique générale ainsi que de principes et objectifs fondamentaux de la protection des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore ayant recueilli une certaine adhésion lors de sessions antérieures du comité. Ces activités de base antérieures sont traitées dans les documents suivants :

Enquêtes, rapports, questionnaires et analyses comparatives de la protection des expressions culturelles traditionnelles aux niveaux national, régional et international	WIPO/GRTKF/IC/2/7, WIPO/GRTKF/IC/3/10, WIPO/GRTKF/IC/4/3, WIPO/GRTKF/IC/5/3, WIPO/GRTKF/IC/5/INF 3, WIPO/GRTKF/IC/6/3, WIPO/GRTKF/IC/6/3 Add., WIPO/GRTKF/IC/7/INF 4
Avant-projet d'objectifs et de principes	WIPO/GRTKF/IC/7/3
Deuxième projet d'objectifs et de principes ( <i>incorporant les commentaires soumis entre les septième et huitième sessions</i> )	WIPO/GRTKF/IC/8/4, WIPO/GRTKF/IC/9/4, WIPO/GRTKF/IC/10/4, WIPO/GRTKF/IC/11/4(c)

Observations soumises sur le deuxième projet d'objectifs et de principes	WIPO/GRTKF/IC/10/INF/2, WIPO/GRTKF/IC/10/INF/2 Add., WIPO/GRTKF/IC/10/INF/2 Add.2, WIPO/GRTKF/IC/10/INF/2 Add.3, WIPO/GRTKF/IC/10/INF/3, <i>compilées dans</i> WIPO/GRTKF/IC/11/4/(b)
Options de politique générale et mécanismes juridiques <i>mettant en œuvre les objectifs et les principes</i>	WIPO/GRTKF/IC/7/4 (premier projet) WIPO/GRTKF/IC/9/INF/4 (deuxième projet)
Observations sur la liste des questions touchant à la protection des expressions culturelles traditionnelles	WIPO/GRTKF/IC/11/4(a) WIPO/GRTKF/IC/12/4(b) ( <i>extraction factuelle des commentaires</i> )
Documents de base sur la dimension internationale.	WIPO/GRTKF/IC/6/6, WIPO/GRTKF/IC/8/6, WIPO/GRTKF/IC/9/6, WIPO/GRTKF/IC/10/6, WIPO/GRTKF/IC/11/6, WIPO/GRTKF/IC/12/6

5. *Les États membres et les observateurs participant aux travaux du comité sont invités à prendre note de cette synthèse.*

[Fin du document]